



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E70529

VALABLE JUSQU'AU 05/12/2023

ÉDITÉ LE 13/10/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROMANS 507631653

Siret : 507 631 653 00031

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 80 10530

Assurance Responsabilité Travaux :  
AVIVA 78081307

Assurance Responsabilité Civile :  
AVIVA 78081307

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Raison sociale : ING BATIMENT

15 RUE DES ETOURNELLES  
26100 ROMANS SUR ISERE

Téléphone : 04 75 48 17 99

Portable :

Site Internet : www.ing-batiment.com

E-mail : adm@ing-batiment.fr

Responsabilité légale :  
NABIL GUISSOUMA GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/10/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/10/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/12/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/12/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.